



## Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

77-78 | 1999

**Nouvelles configurations économiques et hiérarchiques**

---

# Le mariage à l'épreuve du travail en usine : ouvrières de l'industrie de la chaussure en Inde du sud

*Mariage Put to the Test of Factory Work: Women Workers in the Shoe Industry  
in Southern India*

**Fabienne Venou**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/3070>

DOI : 10.4000/jda.3070

ISSN : 2114-2203

### Éditeur

Association française des anthropologues

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1999

Pagination : 123-139

ISSN : 1156-0428

### Référence électronique

Fabienne Venou, « Le mariage à l'épreuve du travail en usine : ouvrières de l'industrie de la chaussure en Inde du sud », *Journal des anthropologues* [En ligne], 77-78 | 1999, mis en ligne le 01 juin 2000, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/3070> ; DOI : 10.4000/jda.3070

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Journal des anthropologues

---

# Le mariage à l'épreuve du travail en usine : ouvrières de l'industrie de la chaussure en Inde du sud<sup>1</sup>

*Mariage Put to the Test of Factory Work: Women Workers in the Shoe Industry in Southern India*

Fabienne Venou

---

- 1 Tholpuram<sup>2</sup> est une ville moyenne<sup>3</sup> du Tamil Nadu (Inde du sud), caractérisée par une industrie du cuir importante. Le travail de transformation des peaux est présent dans cette région sous forme artisanale depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle (Dupuis, 1960). L'activité de tannerie et ses procédés ont été régulièrement transformés, particulièrement lors de l'industrialisation du secteur soutenue par le gouvernement indien dans les années soixante-dix. A partir des années quatre-vingt, plusieurs propriétaires de tanneries ont créé des usines de chaussures qui sous-traitent aujourd'hui pour des marques européennes et nord-américaines. En vingt ans, ce bourg rural s'est transformé en une ville industrielle prospère. La trentaine d'usines de chaussures et les quatre-vingts tanneries fournissent environ 30 000 emplois.
- 2 En Inde, l'activité du cuir est chargée d'une signification sociale particulière. Dans l'idéologie hindoue, le contact des peaux d'animaux morts et de leurs dérivés est facteur d'impureté et d'intouchabilité. Dumont note que « la charge des Intouchables d'évacuer et d'équarrir les bêtes mortes, de traiter et travailler les peaux » est « incontestablement une des marques principales de l'intouchabilité » (1966 : 78). De ce fait, les activités du cuir sont restées reléguées à deux types de populations : des castes « intouchables » parce que spécialisées dans ce domaine, et des musulmans, qui se placent hors de ce système hiérarchique. A Tholpuram, les entrepreneurs de ce secteur sont des musulmans tamouls *Labbai*<sup>4</sup>. Pour la manipulation des peaux dans les tanneries, ils emploient essentiellement des manœuvres issus de castes attachées traditionnellement à cette activité (*Chakkiliyar* et *Arunthathiyar*) alors que les usines de chaussures recrutent dans toutes les castes.

- 3 La population de la ville se divise presque également entre hindous et musulmans. Cette répartition marginale dans cette région de l'Inde, contribue à exacerber de part et d'autre l'expression des différences et des appartenances religieuses<sup>5</sup>. Cette situation éveille également certains discours fondamentalistes<sup>6</sup>. Les deux communautés affirment particulièrement leur présence à partir de leurs nombreux lieux de culte et lors de fréquents événements religieux. Dans ce contexte, la religion reste prépondérante dans la définition des règles sociales. Cependant l'industrialisation introduit ses propres logiques.
- 4 Dans les années quatre-vingt, la syndicalisation et les grèves qui s'en sont suivies, ont entraîné le licenciement massif d'ouvriers. Ils ont été remplacés par une main-d'œuvre féminine, souvent très jeune, moins payée et jugée plus méticuleuse par les employeurs. Leur recrutement a produit une nouvelle catégorie de femmes actives dans la ville, « ouvrières d'usines de chaussures ». Les conditions de cette nouvelle activité féminine (hétérogénéité sociale et religieuse du personnel, mixité, interchangeabilité des ouvriers, etc.) bousculent les règles d'une société dominée par l'affirmation des traditions sociales et religieuses.
- 5 L'accroissement soudain de l'emploi des femmes dans les usines crée de nouveaux enjeux relatifs au rôle et à la position de celles-ci dans les institutions traditionnelles de la société. Les ouvrières acquièrent un statut d'agent économique autonome, vecteur d'émancipation sociale et familiale. Posant les premiers jalons d'une recherche doctorale, cet article aborde les transformations sociales et familiales que le salariat des femmes introduit dans cette société locale. Plus particulièrement, il examine comment ce nouveau statut social d'« ouvrière d'usine » est réinvesti et interfère avec l'institution du mariage. Il rend compte d'un premier terrain effectué en 1997-98 au cours duquel les enquêtes ont été menées auprès d'ouvrières, rencontrées à leur domicile et à l'intérieur d'une usine sélectionnée, ainsi qu'auprès de plusieurs familles appartenant aux classes supérieures de la ville.

## Norme familiale et mariage

- 6 Dans la société indienne, le mariage régit et ordonne la vie de l'individu. Cette institution détermine le maintien de la caste dont elle entretient la légitimité par des règles d'endogamie. Louis Dumont dit du mariage qu'il domine la vie sociale des hindous (1966). Pour l'homme ou la femme, il s'agit d'une étape nécessaire permettant l'accès aux statuts obligatoires de « maître de maison » ou d'épouse. Sous une interprétation religieuse différente, cette étape ritualisée est tout aussi essentielle chez les musulmans (Hussain Khan, 1994). Comme ailleurs, le mariage est aussi le garant de la pérennité et des renouvellements nécessaires de la famille. Les relations d'alliance permettent de suivre et de contrôler l'évolution inéluctable de l'unité familiale et de la transmission de ses biens. En fixant l'appartenance familiale, religieuse, et de caste ou de religion de l'individu, le mariage détermine son existence sociale tout en lui permettant d'assurer sa lignée.
- 7 Dans certaines castes, l'horoscope, établi dès la naissance, joue un rôle déterminant dans la recherche d'un conjoint. Pour la femme davantage que pour l'homme, le mariage influence le parcours scolaire et social. Son statut est déterminé par sa situation vis-à-vis du mariage : nubile, fiancée, jeune mariée, mère, veuve ou divorcée. La perspective du mariage d'une fille oriente son éducation et son niveau d'étude en fonction de ceux requis dans le groupe d'alliés. Sa nubilité est annoncée lors d'une cérémonie ostentatoire et

dispendieuse (*puppu nannirattu*) au cours de laquelle elle est honorée par ses proches et présentée à un cercle choisi d'alliés et de consanguins susceptibles de la demander en mariage<sup>7</sup>. Son mariage s'accompagne d'un changement radical de résidence, de rôle et de statut. Il définit son existence sociale. Traditionnellement, la famille est l'unité centrale autour et à partir de laquelle s'organisent ses espaces de sociabilités. Son activité, salariée et/ou domestique, ses fréquentations et ses sorties sont subordonnées aux choix et décisions de la famille ou belle-famille. Peu d'autonomie lui est accordée dans cet espace. A Tholpuram particulièrement, la majorité des familles musulmanes et celles de castes élevées chez les hindous, revendiquent la réclusion de leurs femmes. Cependant, ces dernières circulent plus librement – et certaines musulmanes ôtent le voile qui leur couvre le visage – lorsqu'elles sortent de la ville.

- 8 Le maintien par les familles des observances de religion et de caste relatives au mariage conduit à privilégier les alliances qui suivent les modèles en vigueur dans cette région de l'Inde (Dumont, 1975 ; Trautman, 1981). Les mariages s'organisent selon les règles et les prescriptions des communautés : isogamie, mariage préférentiel entre cousins croisés bilatéraux ou avec l'oncle maternel chez certaines castes hindoues, avec un cousin parallèle ou « croisé » (uni ou bilatéral) chez des musulmans *Labbai*, quand l'âge de ces parents les rend compatibles. Les *Labbai* s'affirment sans règles de commensalité, ni de connubialité. S'ils partagent effectivement leurs repas sans distinction, il marquent une préférence pour le mariage à l'intérieur d'un groupe restreint et la continuité des échanges entre mêmes lignées patrilinéaires (*khandan*). Cependant, à Tholpuram, ces sous-groupes endogames s'avèrent flexibles et des alliances nouvelles sont contractées entre groupes aux intérêts et profils socio-économiques communs, menant parfois même à l'évitement du conjoint privilégié si ce dernier s'éloigne trop du niveau social recherché.

## Une nouvelle activité féminine

- 9 Dans la ville, l'emploi à l'usine domine aujourd'hui les autres activités féminines. Ces dernières sont motivées par le faible niveau économique des foyers et correspondent à des tâches socialement dévalorisantes (portefaix dans la construction, domestique ou confection de cigarettes locales, *beedi*). Les rares femmes présentes dans les boutiques sont les épouses des commerçants. D'autres femmes travaillent sur des chantiers de construction, dans la vente de fruits ou légumes, en petit nombre dans les administrations (postes, banques, police) ou encore dans des ateliers familiaux (tisserands). A partir d'un niveau de revenu familial jugé suffisant, l'épouse se consacre uniquement aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants. Sa réclusion participe ainsi à l'expression du niveau social et économique de sa famille.
- 10 Cependant, l'attrait de nouveaux types d'emplois proposés par les usines (salaires réguliers et élevés par rapport aux autres emplois, horaires fixes, avantages sociaux dont prêts sans intérêt) a favorisé l'accroissement rapide de l'activité féminine. De plus en plus de familles voient dans un salaire supplémentaire la possibilité d'améliorer leur niveau de vie, et de s'élever socialement (instruction des enfants, réinvestissement de leur formation pour contracter de nouvelles alliances etc.). Dès lors, l'entourage des jeunes femmes les autorise, les incite, voire les oblige à sortir de chez elles pour travailler à l'usine.

- 11 Le recrutement massif de cette main-d'œuvre a bouleversé la répartition initiale des femmes actives dans la ville. L'usine regroupe celles auxquelles aucun autre emploi local ne convient (type d'activité dévalorisé et trop bas salaire), et celles, déjà actives qui recherchent les avantages offerts par cette contractualisation du travail. Ainsi, elle ouvre de nouvelles opportunités d'emplois à des jeunes filles diplômées et à des jeunes filles non scolarisées auxquelles elle évite l'attente passive du mariage ; elle offre à d'autres un salaire supérieur à celui auparavant perçu.
- 12 Dans la majorité des cas, la nouvelle ouvrière a été recommandée, puis introduite auprès de la direction par un proche, voisin ou parent déjà employé dans l'usine ou connu de l'encadrement. Sinon, elle a pu obtenir un entretien par l'intermédiaire d'un agent rémunéré. Contrairement aux postes de la chaîne, accessibles à toutes, les fonctions administratives ou spécialisées – mécanicienne, caissière, secrétaire – sont occupées par un personnel qualifié. Dans certaines usines, un système de promotion interne permet une évolution de carrière à quelques ouvrières jugées compétentes. Elles accèdent d'abord à des fonctions plus responsabilisées comme le contrôle de pièces, avant de pouvoir obtenir un poste de chef d'équipe ou d'atelier.
- 13 Les ouvrières sont officiellement employées à partir de 16 ans mais certaines, issues de familles à très faibles revenus, sont acceptées plus jeunes. Leur âge est compris entre 12 et plus de 40 ans mais la majorité se situe entre 16 et 24 ans. Environ la moitié d'entre elles n'est pas encore mariée bien que la plupart le soit souvent avant 20 ans.
- 14 Les conditions de travail intéressantes par rapport aux autres secteurs d'activité et la perspective d'une promotion sociale motivent l'entrée dans l'usine de femmes de religions et de castes différentes, issues de familles de niveaux socio-économiques variés. La population ouvrière féminine est assez représentative de celle de la ville. Elle se partage entre les deux principales communautés, hindoue et musulmane, et comprend une faible proportion de chrétiennes. Parmi les hindoues, toutes les castes de la ville sont représentées, à l'exception de celles qui constituent aussi les classes supérieures, tels que les commerçants *Komutti Chettiyar* ou les *Jains* prêteurs et bijoutiers. Certains parents d'ouvrières (pères, maris ou frères) exercent encore l'activité traditionnelle de leur caste, comme le tissage de la soie ou du coton (*Saurashtra, Cengunta Mudaliyar*) ou la presse d'huile (*Vaniya Chettiyar*). D'autres travaillent dans les tanneries et les usines de chaussures, ou encore sont chauffeurs de bus, conducteurs routiers, employés de moulins ou d'ateliers. Pour une minorité d'entre elles, les autres femmes de la famille ne travaillent pas, tandis que les parentes d'une petite majorité exercent ou exerçaient des activités professionnelles variées, telles que vendeuse de rue, journalière agricole, institutrice, coolie, ou encore employée d'usine.

## Un nouvel espace de sociabilité

- 15 De nombreux changements à l'intérieur des unités familiales sont déterminés ou favorisés par une relative émancipation économique et sociale des ouvrières.
- 16 Dans la ville, leur pouvoir d'achat leur confère une reconnaissance sociale à l'intérieur des espaces marchands et les transforme en agents singuliers qui contribuent à l'expansion économique locale<sup>8</sup>. Leur salaire leur permet d'accéder à de nouveaux biens de consommation personnels ou familiaux<sup>9</sup> ainsi qu'à des services (médecins, transports, soins) et des loisirs (cinéma, excursions).

- 17 La participation des femmes à l'économie du ménage modifie leur rôle et leur position dans l'unité domestique. Leur salaire contribue activement aux ressources des familles ou belles-familles, rendues tributaires de ce nouveau revenu, complémentaire ou principal. En effet, revers ou non du recrutement préférentiel des femmes dans les usines, beaucoup de leur parents ne travaillent pas. Alors que les discours attribuent cette inactivité à la pénurie d'offres d'emplois, les entretiens permettent de rencontrer des hommes qui se satisfont de l'entrée des salaires de leurs parentes sans chercher eux-mêmes une autre activité.
- 18 Chez les hindous comme chez les musulmans, prime le modèle idéal de la famille indivise ou élargie (*joint family*). En fait, ce type de famille est davantage reproduit et valorisé chez les castes élevées hindoues ainsi que chez la plupart des musulmans. Dans la ville, d'autres formes de regroupements prédominent. L'augmentation du niveau de vie permet à certains couples de s'installer de manière autonome. Ce sont souvent des fils cadets qui quittent la maisonnée – parfois suite à une mésentente entre l'épouse et la belle-famille – pour vivre en famille nucléaire, laissant l'aîné avec les parents : ces deux derniers types de famille (nucléaire et famille-souche<sup>10</sup>) tendent à se développer. A l'opposé, d'autres revendiquent le maintien du modèle « idéal » de famille, qui regroupe sous un même toit un couple, tous ses fils et leur progéniture. Par ailleurs, le salariat des femmes génère une autre forme de regroupement familial, matricentré : il fournit les moyens d'une autonomie financière et familiale à certaines femmes hindoues, qu'un veuvage ou divorce pourrait rendre dépendantes de leurs parents.
- 19 Lieu de travail, l'usine est aussi un espace de sociabilités nouvelles où se côtoient des individus d'origines diverses, de religions différentes. Les multiples interactions offrent la possibilité de tisser des liens par affinités. Entre collègues, des situations quotidiennes permettent l'émergence de relations basées sur d'autres critères que la parenté, la religion, la caste ou le voisinage. Les temps de pause, le déjeuner, la promiscuité des postes ou le trajet en car de ramassage – que certaines usines affrètent pour leurs ouvrières – sont autant d'occasions de discussions et d'échanges entre collègues. Les relations ne dépassent pas pour autant le cadre de l'usine, à l'exception de quelques cas<sup>11</sup> et les amitiés ne peuvent s'épanouir à l'extérieur que lorsque les familles respectives y consentent ou, dans de rares cas, les ignorent. Cependant, les nombreuses interactions permettent de rompre certaines barrières, dont celle de commensalité. Lors des repas pris en commun dans les salles et cours communes, les regroupements ne suivent pas les origines et distinctions religieuses mais les hiérarchies de postes. Dans les familles, l'hétérogénéité de l'usine est souvent critiquée car elle met en relation des jeunes gens qui ne seraient jamais amenés à se rencontrer par ailleurs et les conduit à porter un regard nouveau sur d'autres milieux que le leur. Les ouvrières font connaissance de modèles et de pratiques inconnus – et parfois même critiqués – dans leurs autres sphères d'appartenance (famille, communauté religieuse etc.). Surtout, le travail à l'usine, lieu de mixité et de mélanges, remet en question la stricte séparation sexuée de la société et l'isolement relatif des femmes. La situation quotidienne de mixité au travail réduit la distance sociale vis-à-vis de l'autre sexe, parfois jusqu'à la transgression des règles sociales en vigueur dans les autres espaces (discussions avec des hommes, relations de séduction, voire de flirt).
- 20 Le travail à l'usine suppose que la femme sorte du foyer, qu'elle soit vue d'étrangers, en contact avec des individus de milieux différents dans des interactions non contrôlables par les familles. La confrontation quotidienne de jeunes filles ou femmes mariées, à un

environnement masculin (notamment l'encadrement) va à l'encontre des règles sociales en vigueur. Ceci est particulièrement visible chez les musulmanes qui doivent se voiler hors du foyer et suivre chez elles les règles du *purdah*<sup>12</sup>, tandis qu'à l'usine, elles ôtent leurs voiles, portent l'uniforme, et côtoient des collègues masculins.

- 21 Les familles craignent que de ces relations de travail mixtes, naissent des rencontres amoureuses et des « mariages d'amour » qui dérogeraient aux règles d'endogamie et au choix contrôlé du conjoint. Aussi, des systèmes de contrôle existent. Les trajets de la majorité des ouvrières sont organisés par les familles ou les entreprises pour qu'elles soient accompagnées ou regroupées. Les musulmanes se voilent dès qu'elles sortent de l'établissement – même lorsqu'elles ne sont pas encore pubères, contrairement à la pratique habituelle. Dans l'usine, l'anonymat n'existe pas. Chaque individu y est repéré et surveillé par ses pairs. Chacun, chacune, est connu(e) de plusieurs membres du personnel, parents, voisins ou amis qui lui ont permis l'accès à l'usine. Par ailleurs, pour contrer les rumeurs et les éventuels problèmes, certaines entreprises veillent elles-mêmes à maintenir une division sexuée du travail socialement acceptable. Les chaînes mixtes sont évitées. Les ouvrières placées à proximité de collègues masculins sont souvent des femmes mariées ou veuves, distinctions qui ne s'effectuent cependant pas dans les bureaux, où les compétences sont spécialisées.
- 22 Si la mixité sur le lieu de travail reste un sujet problématique pour les familles, elle n'empêche toutefois plus aujourd'hui les jeunes femmes de chercher un emploi à l'usine. L'avantage du salaire prend le pas sur l'inconvénient de la mixité.

## De l'usine au mariage

- 23 De par les nouvelles formes de socialisation qu'elle introduit, l'usine constitue un espace d'altérité sociale et culturelle. Les règles et les hiérarchies sociales qui y prévalent officiellement sont déterminées par l'organisation rationnelle de l'activité de production. Elles diffèrent, voire s'opposent, à celles en vigueur à l'extérieur. L'âge, la religion, la caste, le sexe ne sont plus ici les critères prépondérants de distinction et de hiérarchisation. Les règles inculquées dans les différents espaces de socialisation (la famille, l'école...) perdent ainsi de leur caractère universel.
- 24 Quotidiennement, les ouvrières circulent entre des univers de socialisation contradictoires. Leurs journées se partagent entre deux espaces distincts, salarial et familial. Certaines profitent du chemin de retour pour s'arrêter dans les boutiques qui jalonnent leur itinéraire et prolonger les discussions avec des collègues. Au foyer, elles retrouvent leur statut de mère, épouse, fille, ou sœur, soumises aux dominations et hiérarchies internes de la famille, et aux règles sociales relatives à la caste ou la religion. Assignées aux tâches domestiques, elles sont aussi maintenues dans des positions pré-définies et des réseaux de sociabilité contrôlés.
- 25 A l'extérieur de l'usine cependant, l'attitude des ouvrières traduit parfois leur double univers référentiel. Elles manifestent plus d'assurance que les autres jeunes femmes et sont souvent qualifiées d'effrontées. Lorsqu'elles cherchent un autre emploi, elles négocient leur salaire ; dans les commerces, elles se montrent exigeantes sur la qualité et le choix des produits, contrairement aux pratiques habituelles de consommation.
- 26 L'enjeu de l'altérité introduite par le travail à l'usine s'exprime particulièrement au moment du mariage. Celui-ci constitue l'événement au cours duquel sont affirmées la

cohérence des institutions (la famille, la caste et la religion) au sein desquelles se construit le statut social de l'individu, et la soumission à cet ordre social par l'observance des règles d'alliance. Une jeune fille est généralement tenue dans l'ignorance de son propre mariage, de son déroulement et de ses implications immédiates et futures<sup>13</sup>. Elle n'est pas mieux informée de la recherche d'un époux ou des préparatifs de ses fiançailles, dont elle peut n'être prévenue que le jour même de la célébration du rituel, en particulier quand le futur conjoint est un parent proche choisi longtemps auparavant par la famille. Dans de nombreux cas, elle s'aperçoit qu'on envisage de la marier lorsque des beaux-parents potentiels viennent l'examiner<sup>14</sup>. La cérémonie a lieu quelques semaines plus tard sans qu'elle ait été formellement consultée<sup>15</sup>.

- 27 Cependant, l'usine introduit de nouveaux moyens de connaissance du mariage et de ce qui l'entoure par la fréquentation de femmes plus âgées et déjà mariées. Les discussions entre collègues de sexe et d'âge identiques ou différents, se révèlent plus libres que dans les familles. Elles permettent d'explorer des questions qui restent interdites dans le cadre du foyer. Avant leur mariage, les ouvrières ont connu un univers de socialisation différent de celui de leur famille, conduisant à une émancipation relative. Elles jouissent parfois de temps libre, et d'une partie de leur salaire qui leur permet d'accéder à des biens de consommation personnels. Au moment du mariage, elles doivent intégrer une famille nouvelle, se soumettre à ses règles et adopter ses pratiques. Se marier peut alors signifier une perte d'indépendance et de nouvelles obligations. Conscientes de l'influence nouvelle que leur salaire leur accorde au sein de la famille et de ses décisions, certaines cherchent à interférer dans le choix de leur futur époux ou retarder l'échéance du mariage pour prolonger la relative indépendance acquise dans leur foyer parental. La possibilité de négocier ou d'intervenir sur leur propre mariage dépend cependant du pouvoir que leur confère leur salaire ; ainsi les stratégies d'évitement ou de retardement réussissent d'autant mieux qu'elles sont facilitées par les familles qui souhaitent continuer à bénéficier de leurs revenus. D'autre part, ce pouvoir se combine parfois à l'émergence chez les ouvrières, d'une attitude plus critique vis-à-vis de l'institution du mariage et des hommes. Cette position les rend plus volontaires et directives sur le cours des événements qui les concernent individuellement. Ainsi, une jeune ouvrière de 18 ans refuse de se marier lors de la visite « impromptue » de beaux-parents potentiels et propose sa sœur cadette à sa place. Dans ce type de cas, le mariage ne se présente plus comme l'événement inéluctable sur lequel les jeunes femmes ne peuvent agir, ni comme l'institution primordiale qui permet seule d'acquérir un statut et une position sociale ; les contraintes que le mariage implique sont davantage objectivées.
- 28 La question du mariage intervient également dans l'usine où elle opère des distinctions entre ouvrières. Alors que le salariat assure l'autonomie de nombreuses femmes devenues célibataires, une grande partie des jeunes ouvrières souhaite que le mariage les en libère. Certaines appartiennent à un milieu qui privilégie les femmes aux foyers, d'autres aspirent à une ascension sociale par le mariage. C'est souvent le cas des musulmanes pour lesquelles il peut signifier l'arrêt attendu d'un travail effectué parfois depuis plus de dix ans pour celles qui l'ont commencé dès l'âge de 10 ou 12 ans. A l'inverse, la majorité des employées qualifiées ou membres du personnel d'encadrement affirment vouloir maintenir leur activité après leur mariage pour profiter d'un double salaire et de la relative autonomie qu'il confère.



## Conclusion

- 29 Dans la ville, les ouvrières d'usine constituent une catégorie économique et sociale prépondérante qui transcende les appartenances de caste et de religion. Elle introduit une nouvelle distinction : par opposition, des familles se revendiquent de la catégorie tout aussi hétérogène qui n'envoie pas les femmes à l'usine. Cette dernière peut autant être revendiquée par une famille hindoue pour laquelle la pratique de la réclusion de la femme reste un signe d'appartenance à une caste élevée, que par un cadre qui reproduit hors de l'usine la hiérarchie interne du travail et pour lequel il s'agit d'un signe d'ascension sociale, ou encore par un ouvrier musulman qui affirme le statut social de sa famille à partir de la stricte observance du *purdah*. Pour d'autres familles, le travail à l'usine représente une promotion sociale par rapport à l'activité de leur caste ou de leur famille, moins rémunératrice et socialement inférieure. Elles s'élèvent socialement quand leurs femmes rejoignent, dans la catégorie sociale « ouvrière d'usine de chaussures », des individus de castes supérieures. D'autres femmes affirment leur différence de statut, social ou intellectuel par rapport à la catégorie « ouvrières » : les femmes au foyer, et de nombreuses femmes actives – notamment enseignantes – qui se prévalent d'un niveau d'instruction supérieur.
- 30 Le mariage est appréhendé dans le contexte des deux univers sociaux structurés par des règles distinctes entre lesquels les femmes ouvrières circulent quotidiennement. Cette étude est conduite à partir des ouvrières et de leurs familles. Mais la catégorie qui les définit a pris une importance telle dans la ville qu'elle doit être prise en compte par un grand nombre de familles au moment du choix d'une belle-fille. Pour d'autres, leur situation économique et la position sociale qu'elle leur confère conduisent à exclure cette catégorie a priori. Dans ce contexte, il semble pertinent de s'intéresser aux autres catégories dont certaines se construisent par différenciation.
- 31 A l'intérieur comme à l'extérieur de l'usine, le travail industriel introduit de nouveaux modes de distinction et de hiérarchisation sociale. Les hiérarchies de castes et les différenciations religieuses perdent de leur hégémonie au profit de nouvelles hiérarchies issues de la division du travail, à l'intérieur desquelles se construisent les sociabilités internes. Le mariage peut aussi devenir un facteur de différenciation dans l'usine entre celles auxquelles le mariage assurera le statut de femme au foyer – cet emploi ne constituant qu'une parenthèse – et celles qui doivent travailler par nécessité économique bien que mariées.
- 32 Cette perspective conduit à interroger, d'une part, comment le mariage est soumis à l'émergence de distinctions de classes (à partir de l'usine et dans la ville) qui s'inscrivent dans une société où les hiérarchies sont basées sur les appartenances de caste et de religion, et coexistent avec ses logiques de stratification, et d'autre part, comment l'émancipation de l'ouvrière peut bouleverser l'organisation traditionnelle du mariage ou déroger au respect de certaines règles sociales.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BHATTY Z., 1996. « Social Stratification Among Muslims in India », in SRINIVAS M.N. (ed.), *Caste, its Twentieth Century Avatar*. Delhi, Penguin Books India: 244-262.
- DONNAN H., 1993. « Marriage Preferences Among the Dhund of Northern Pakistan », in UBEROI P. (ed.), *Family, Kinship and Marriage in India*. Delhi, Oxford University Press: 307-329.
- DUPUIS J., 1960. *Madras et le Nord du Coromandel. Etude des conditions de la vie indienne dans un cadre géographique*. Paris, Adrien-Maisonneuve.
- DUMONT L., 1966. *Homo hierarchicus, le système des castes et ses implications*. Paris, Gallimard.
- DUMONT L., 1975. *Dravidien et Kariéra, l'alliance de mariage dans l'Inde du Sud et en Australie*. Paris, Mouton.
- DUPONT V. & SELIM M., 1996. « Travail industriel et hiérarchie dans le sous-continent indien, l'emprise des statuts » in CABANES R. & LAUTIER B., *Profils d'entreprises du sud*. Paris, Karthala : 145-158.
- FANSELOW F. S., 1996. « The Disinvention of Caste Among Tamil Muslim », in FULLER C.J. (ed), *Caste Today*. Delhi, Oxford University Press: 202-26.
- HEUZE G., 1992. *Pour une nouvelle compréhension des faits et des hommes du secteur non structuré*. Paris, ORSTOM.
- HEUZE G. (dir.), 1992. *Travailler en Inde*. Paris, EHESS (Purusartha).
- HEUZE G., 1996. « Le monde ouvrier », in JAFFRELOT C. (éd.), *L'Inde contemporaine*. Paris, Fayard : 349-371.
- HEUZE G. & SELIM (dir), 1998. *Politique et religion dans l'Asie du Sud*. Paris, Karthala.
- HUSSAIN KHAN C. G., 1994. *Marriage and Kinship Among Muslims in South India*. New Delhi, Rawat Publications.
- HOLMSTROM M., 1981. *Factory Workers & « Unorganised » Labor in India, (7th European Conference on Modern Asian Studies)*. Londres, SOAS.
- ISA BAUD, 1993. « Institutional Support for Women in the Footwear Industry: Recent Experiences in India ». Paper presented at the seminar on « Women's Employment in Industry: the Case of Indian Footwear », Madras, 1993, August 16-17.
- REINICHE M.-L., 1996. « The Urban Dynamics of Caste: a Case Study from Tamilnadu », in FULLER C.J. (ed.), *Caste Today*. Delhi, Oxford University Press: 124-149.
- TRAUTMAN T.R., 1981. *Dravidian Kinship*. Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- VATUK S., 1996. « Identity and Difference or Equality and Inequality in South Asian Muslim Society », in FULLER C.J. (ed.), *Caste Today*. Delhi, Oxford Univ. Press: 227-262.

## NOTES

1. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche interdisciplinaire sur la vallée de la Palar et reçoit dans ce cadre le soutien logistique de l'Institut français de Pondichéry.
2. Il s'agit ici d'un pseudonyme.
3. Lors du dernier Census of India, en 1991, la population était de 75 911 habitants. Depuis 1998, elle dépasse 100 000 habitants.
4. Selon Frank S. Fanselow (1996 : 214), la catégorie *Labbai* serait une création britannique du XIX<sup>e</sup> siècle pour désigner et répertorier les musulmans tamoulophones, différenciés de ceux de langue ourdou originaires du nord de l'Inde. Une grande majorité de musulmans de Tholpuram se définissent sous cette catégorie générale bien qu'ils s'affirment « d'abord » membres d'une religion universelle, sans divisions internes.
5. Chez les musulmans, les femmes se couvrent pour sortir d'un voile et manteau noirs (*burqa*), les hommes revêtent plus fréquemment qu'ailleurs leur fez, noir ou blanc. Comme souvent en Inde, la plupart des hindous portent des marques frontales. Par ailleurs, certains attributs communs peuvent être réinvestis comme marqueurs de différenciation, comme les bracelets de cheville ou les fleurs de jasmin que certaines musulmanes affirment à l'interlocuteur extérieur ne pas porter, car considérés comme des usages « tamouls » et par conséquent « hindous » (opposition du « localisé » à l'universalisme de l'islam).
6. Dans la ville, certains habitants insistent sur l'absence de « problèmes » entre les deux communautés au niveau local, « contrairement à ce qui se passe ailleurs ». D'un autre côté, les événements liés à la destruction de la mosquée Babri Masjid en 1992 sont régulièrement évoqués et cette date est mentionnée comme le début d'une période différente de la précédente pour la ville et ses habitants. La redondance de ces discours et références, ainsi que l'exacerbation des différences, traduisent en partie les tensions existantes entre les deux groupes. La situation favorise la présence de groupes fondamentalistes hindous tels que le *Rashtriya Swayamsevak Sangh* (association de volontaires nationaux) et la *Vishva Hindu Parishad* (association hindoue universelle) et un surinvestissement du religieux chez les musulmans. A la suite des événements de 1992, le gouvernement a mis en place dans la ville un comité pacificateur.
7. Cette pratique très répandue chez les hindous – où elle peut cependant aujourd'hui être réduite si la jeune fille est projetée vers de longues études – est moins fréquente chez les musulmans qui, pour la plupart, cherchent à écarter toute forme de rituels jugés non conformes à leur idéal de pratique religieuse.
8. Signe de la prospérité de la ville, dans le *bazaar*, des boutiques s'ouvrent ou s'agrandissent régulièrement, proposant sans cesse de nouveaux produits. Les ouvrières représentent une part importante de leur clientèle, en particulier des *fancy shops* – magasins d'objets fantaisie : maquillage, décoration, jouets, etc. – qui n'ont cessé de se développer dans la ville depuis 1991.
9. Des femmes qui habituellement ne choisissent pas même leurs tenues vestimentaires, – achetées par un père, frère, époux, etc. – jouissent aujourd'hui d'un pouvoir d'achat, restreint mais individuel.
10. La famille nucléaire regroupe un couple et leurs enfants non mariés ainsi que parfois un parent ascendant ayant le statut d'hôte (2 générations). La famille-souche rassemble un couple, un de ses fils marié et sa progéniture, ainsi que d'autres enfants du premier couple, non mariés (3 générations).
11. Par exemple, une même fonction (chef d'équipe) et un long trajet commun en car, peuvent rapprocher une jeune fille musulmane (ourdouphone), future mariée résidant en famille indivise et une jeune femme hindoue (*Cengunta Mudaliyar*), déjà mère et veuve et qui vit avec sa mère retraitée.

12. Le *purdah* est l'organisation spatiale (des maisons, quartiers, etc.) qui, chez les musulmans, empêche les hommes étrangers de voir les femmes et selon laquelle les femmes ne peuvent être en contact direct qu'avec les membres proches de leur famille. Les relations entre hommes et femmes sont classifiées en 3 catégories : celles entre « premières » personnes (parents très proches, époux, parents/enfants, qui vivent sous un même toit), celles entre « deuxièmes » personnes (parents qui peuvent se « voir »), et celles entre « troisièmes » personnes (les étrangers, ceux qui ne peuvent se « voir »).

13. Par exemple, dans de nombreux cas les futures mariées disent ne pas vouloir d'enfants de suite, mais n'ayant aucune connaissance de la sexualité et de la contraception, elles sont enceintes plus tôt qu'elles ne le souhaitent.

14. Il s'agit véritablement d'un « examen de passage » pour la jeune fille. Cette entrevue a lieu presque en phase terminale des négociations. Alors que tous les autres critères (caste, famille, horoscope, âge, profession, etc.) satisfont la belle-famille potentielle, celle-ci vient observer la jeune femme, en particulier son physique (surtout la clarté ou noirceur de son teint) et son comportement. Si elle répond à leurs attentes, ils négocient ensuite les dépenses, la dot, les cadeaux et la date des cérémonies.

15. Selon les familles et les jeunes filles elles-mêmes, ces dernières ont toujours la possibilité de refuser. Cependant, la pression de la famille est telle – et la question de son accord est rarement formulée avant le jour même du mariage – que la jeune fille n'ose interférer. Quand ils sont apparentés, les futurs mariés se sont probablement déjà rencontrés. Dans le cas contraire, la mariée musulmane ne découvre son époux que dans la chambre nuptiale, tandis que les autres mariées ne rencontrent leur futur conjoint que lorsque les deux familles ont déjà formalisé l'essentiel.

---

## RÉSUMÉS

Tholpuram est une ville moyenne d'Inde du Sud, dont la population est partagée presque également entre hindous et musulmans. Son importante activité du cuir s'est développée dans des tanneries puis des usines de chaussures. Depuis les années quatre-vingt, ces dernières offrent de nouvelles opportunités d'emplois aux femmes. Il s'agit ici d'étudier quelles transformations sociales et familiales le salariat des femmes introduit dans cette société locale, et dans quelle mesure le nouveau statut social d'« ouvrière d'usine » interfère dans l'institution du mariage.

Tholpuram is an industrialized medium-size town in South India, which population is shared almost equally between Hindus and Muslims. Its important activity of leather work has been developed in tanneries and shoe factories. The latter have been given new opportunities of work to women since the 1980s. They are here observed as new places of sociability for women. The question which then arises is how women's labour which brings new social organisation and emancipation, interacts with marriage, as a traditional institution which reproduces family and caste frameworks.

AUTEUR

FABIENNE VENO

EPHE